

REÇU LE

19 JUIN 2020

MAIRIE
59267 PROVILLE



Direction Générale Adjointe en charge
du Développement Territorial

Direction de l'Aménagement Territorial

Service Habitat, Urbanisme
et Quartiers Prioritaires

Tél. : 03.59.73.82.45.
nathalie.fagot@lenord.fr

Réf. : DGADT/DAT/SHUQP
DDAT-HUQP202000073
Affaire suivie par : Nathalie FAGOT

Monsieur Guy COQUELLE
Maire de Proville
Hôtel de Ville
59267 PROVILLE

Lille, le 15 JUIN 2020

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Je vous remercie de me faire parvenir deux dossiers relatifs à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *Et cordialement,*


Christian POIRET
Premier Vice-Président en charge
des Finances et de l'Aménagement du Territoire

lenord.fr

Conseil départemental du Nord
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - www.lenord.fr